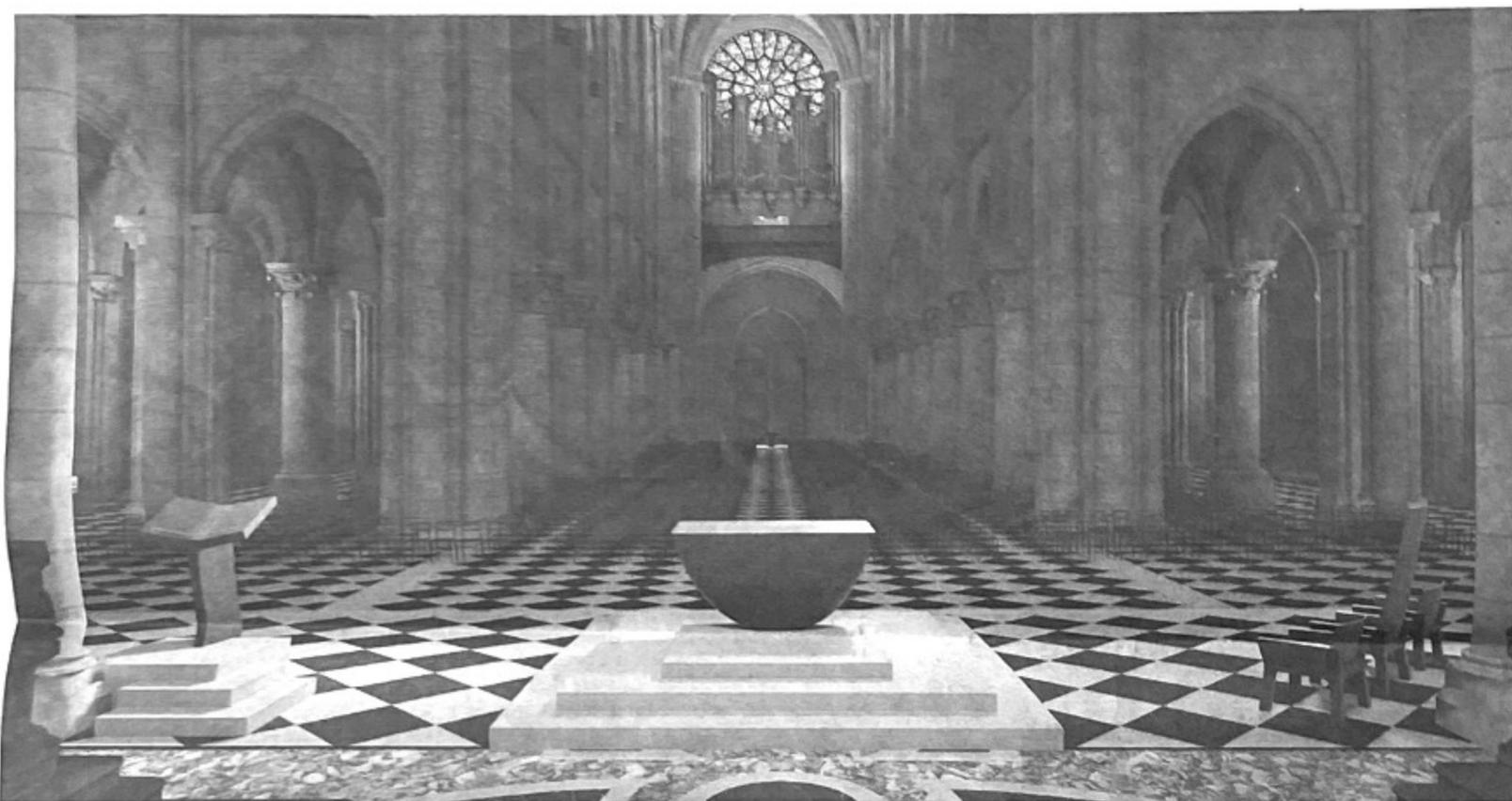


Le mobilier liturgique de Notre-Dame a trouvé son designer

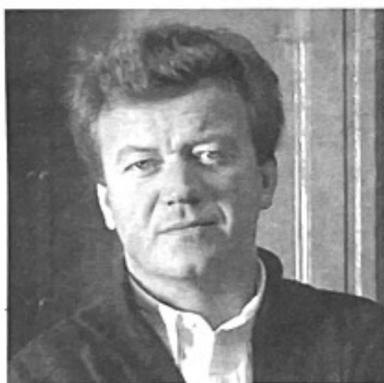


Une mise en situation du projet d'autel réalisé par le designer Guillaume Bardet. Diocèse de Paris

— Vendredi 23 juin, Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris, a fait connaître le nom de Guillaume Bardet qui devra réaliser les cinq éléments du mobilier liturgique pour la réouverture de la cathédrale, prévue le 8 décembre 2024.

Après avis du comité artistique, Mgr Laurent Ulrich a confié, vendredi 23 juin, la réalisation du futur mobilier liturgique de la cathédrale Notre-Dame de Paris au designer Guillaume Bardet, 52 ans. Ancien résident de la Villa Médicis à Rome, il a déjà réalisé plusieurs grands projets, dont *La Fabrique du Présent*, *La Cène* au couvent dominicain Sainte-Marie de La Tourette à Eveux (Rhône) en 2017.

Comprenant l'autel, l'ambon, la cathèdre, le tabernacle et le baptistère, le mobilier liturgique dépasse la seule dimension artistique et patrimoniale : « La capacité des œuvres proposées à évoquer le mystère de Dieu à travers la foi catholique, à servir pour les temps à venir la beauté de la vie liturgique (...) en respectant l'héritage pluriséculaire de la cathédrale



Guillaume Bardet. Diocèse de Paris

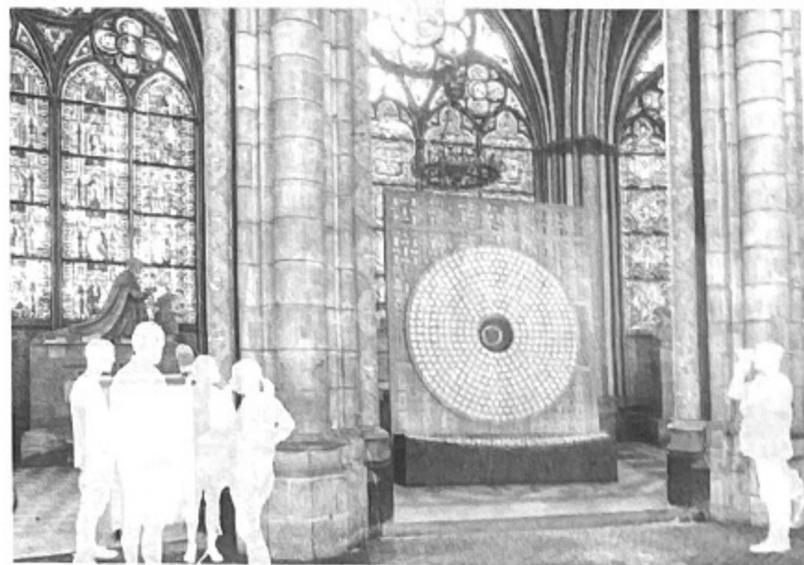
(...) sera déterminante dans le choix de l'archevêque de Paris », avait précisé le diocèse lors de l'appel à candidature en octobre.

Guillaume Bardet a choisi comme matériau le bronze pour les cinq éléments aux formes très épurées. « La première pièce qui m'est venue fut l'ambon. Je l'ai vu assez rapidement, décrivant un grand T, forme de liberté. » Le baptistère a quant à lui « l'évidence de la circularité » qui permettra la circulation des familles, parrains ou marraines. « J'ai voulu des formes naturelles pour un travail sur l'immuable », a expliqué le designer. Soixante-neuf dossiers avaient été reçus et le 3 janvier, l'archevêque de Paris avait

dévoilé les noms des cinq candidats invités à élaborer un projet. La consultation a été accompagnée par un comité artistique composé de représentants du diocèse, du ministère de la culture, de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, ainsi que de personnalités qualifiées.

À l'issue de l'ultime réunion du comité, mardi 20 juin, c'est Mgr Laurent Ulrich qui a personnellement pris la décision. « Je mesure cette responsabilité, j'ai nourri ma réflexion pendant cette année, auprès des plus grands experts », a témoigné l'archevêque. « Il fallait respecter l'histoire, faire une œuvre durable » qui rende lisible « la noble simplicité de la liturgie de Vatican II ». Mgr Ulrich a salué le travail de Guillaume Bardet, un « projet cohérent » dans lequel « chaque pièce est immédiatement lisible ».

Il s'est félicité du choix du bronze, qui « entre dans un dialogue franc avec la pierre ». Une autre consultation plus réduite a permis de confier à la designer Ionna Vautrin la conception des 1500 chaises qui trouveront place dans la nef de la cathédrale et dont la vocation est d'exister en dehors des célébrations. « Elles montrent qu'il y



La chasse reliquaire sera créée par Sylvain Dubuisson. Diocèse de Paris

a toujours une communauté vivante et laissent voir l'ensemble de la cathédrale », a souligné l'archevêque. C'est un mobilier « intemporel », en chêne massif, dont les barreaux verticaux évoquent les arches et colonnes de la cathédrale.

Enfin Mgr Ulrich a demandé à l'artiste Sylvain Dubuisson de réaliser le reliquaire pour la couronne d'épines, un fragment du bois de la croix et un clou de la Passion. La couronne est dans cette œuvre « le foyer d'une auréole de cabochons quadrangulaires à fond d'or

irradiant le motif de la Croix, au centre d'une claque de bois sertie d'épines de bronze ». Les visiteurs et fidèles pourront exprimer leur dévotion en touchant ce reliquaire et en déposant des bougies. Mgr Laurent Ulrich présentera le projet d'aménagement intérieur de la cathédrale à la prochaine réunion de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) qui se tiendra le 13 juillet et rendra un avis consultatif.

Bernard Gorce et Christophe Henning

repères

Livraison en septembre 2024

17 octobre 2022. Lancement de l'appel d'offres pour le mobilier liturgique. Au 16 décembre, 69 dossiers reçus.

3 janvier 2023. L'archevêque de Paris dévoile les noms des cinq candidats retenus.

Janvier 2023. Lancement de l'appel d'offres pour les chaises.

23 mai. Rendu des projets pour le mobilier, et le 5 juin pour les chaises.

23 juin. Annonce du choix des projets retenus.

13 juillet. Réunion de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA)

qui rend son avis consultatif. Septembre 2024. Livraison du mobilier.

8 décembre 2024. Première célébration à Notre-Dame.